

LA FRAUDE DES HYDROCARBURES ET SES REVERS DANS LA VILLE DE ZINDER AU NIGER

ISSA Issoufou,

Docteur en Sociologie

Université de Zinder-Niger

yakoissa@gmail.com

OUMAROU Issoufou,

Maitre-assistant en Sociologie

Université de Zinder-Niger

Bakabou1@yahoo.fr

Résumé

Cet article fait la genèse de la vente frauduleuse des hydrocarbures chez les jeunes de la ville de Zinder. Ce commerce illicite prend de plus en plus de l'ampleur et cause des préjudices à l'économie locale et celle du pays en général. La question qui est au cœur du débat dans cette analyse, est de savoir si une activité juridiquement illicite ne constitue-t-elle pas un frein au développement. Il est aussi au centre du débat dans cet article de savoir si encore cette frauduleuse activité n'est-elle pas un palliatif pour l'insertion socioéconomique d'une jeunesse nombreuse et désœuvrée.

La méthodologie utilisée mobilise l'approche qualitative autour des entretiens individuels, des focus groups et l'observation. Les entretiens individuels et des focus groups à l'endroit des acteurs concernés. L'observation est effectuée tout au long de la principale trajectoire de transactions des hydrocarbures et dans la ville de Zinder.

Les principales articulations de la recherche tournent autour de. 1) la défiance de cette activité vis-à-vis des autorités politiques et des stratégies de fraude ; 2) mécanismes de fraude est un réseau associé des agents de répression et contreventions (douanes, gendarmerie, la police) et les fraudeurs (ceux du Niger et du Nigéria). 3) l'article est aussi arrivé à la conclusion selon laquelle cette vente frauduleuse à des avantages certes individuels, mais a des conséquences néfastes à long terme sur l'organisation de la vie de l'Etat nigérien.

Mots clés : *Ville, Zinder, vente frauduleuse, hydrocarbures, développement.*

Abstract

This article deals with the fraudulent sale of hydrocarbons by young people in the town of Zinder. This illicit trade is becoming increasingly widespread and causing damage not only to the local economy, but also to the country one. The topic of the debate in this analysis is whether an illicit activity does contribute on the process development? But it is also at the center of the debate in this article, to know if this fraudulent activity is a solution for socio-economic integration of young people in Zinder area.

The methodology involves the qualitative approach used through three techniques: individual interviews, focus groups and observation. The first and the second method concerned the different actors involved in the activity. The observation was directed along the way of transport and in Zinder city.

The main research links revolve around the following aspects: 1) the mistrust of this activity vis-à-vis to political authorities and the strategies of fraud: 2) It reveals that the fraud mechanism is formed by a network of law enforcement agent and fraudsters (those of Niger and Nigeria). 3) The article came to the conclusion that this fraudulent sale has in fact individual benefits but has harmful consequences in a long term on the organization of country leading.

Key words: Zinder, city, illicit trade, hydrocarbons, development.

Introduction

La fraude est considérée comme toute forme de supercherie malveillante ou criminelle visant à obtenir un gain personnel ou financier (Equifax, 2014, p.5). Des auteurs comme O. Gallet (2014, p. 9) la considèrent comme un acte accompli dans l'illégalité, consistant à tromper délibérément ou à soutirer de l'argent contre la volonté de quelqu'un ou à tromper tout un État. Les auteurs de la fraude changent constamment des méthodes et des comportements. La fraude constitue de ce fait un phénomène récurrent et vivace qui s'adapte à l'évolution des sociétés.

Selon W. Brock & M-A. Boutin, (2012, p. 2) on y trouve le concept de la fraude dans la mythologie grecque. Selon la même source, en Égypte ancienne, des scribes étaient affectés au contrôle des entrées et des sorties des grains et d'or des pharaons afin de prévenir la fraude. À l'époque romaine, les *Verrines* de Cicéron attestent, également, des multiples vols et de la perception frauduleuse du produit des impôts par le gouverneur de la Sicile, Verrès. La fraude est alors un vieux fait social, puisqu'elle est aussi au centre des textes religieux : dans le Coran, la Torah et la Bible.

L'Association of Certified Fraud Examiners (ACFE) fournit une estimation de la fraude égale à 3,5 milliards de dollars pour l'année 2011 par exemple, c'est-à-dire 5% de chiffre d'affaires mondial (Le Mauss, Smaili, & Ben Amar, 2013). Pour dire que la fraude est non seulement un fait ancien, mais aussi continue à entraver le développement des entreprises mondiales qu'elles soient formelles ou non. Comme le dit O. Gallet (2014, p. 6), chacun sait que la fraude est un fait social récurrent, ancien, mais toujours vivace qui ne cesse de s'adapter à l'évolution des sociétés. S'attaquer à la fraude est une mission d'intérêt

général à laquelle chacun, dans un souci de citoyenneté, devrait s'y attacher. C'est pourquoi, la question sur laquelle les législateurs et les différentes autorités de régulation s'intéressent, est de multiplier les initiatives pour rendre le cadre légal et réglementaire. Les lois de Sarbanes-Oxley et Dodd-Frank et celle de sécurité financière sont respectivement initiées aux États-Unis et en France. La fraude et ses corollaires touchent aussi bien les pays développés que les pays en voie de développement. Les stratégies de la fraude évoluent au même rythme que l'évolution de la société. Les nouvelles technologies de communication ont, par exemple, beaucoup révolutionné la fraude dans les banques et toutes fortunes dont les données sont conservées numériquement. Les fraudes de Bernard Madoff et d'Allen Stanford découvertes aux États-Unis en 2008 et 2009, qui ont englouti respectivement 65 et 9,2 milliards de dollars, étaient des exemples parmi tant d'autres (W. Brock & M-A. Boutin, 2012).

Au Niger, l'une des principales activités qui embauche plus des jeunes dans la ville de Zinder, est la vente illicite des hydrocarbures. Cette activité devient une voie de l'insertion socioéconomique de ces jeunes qui, en toute vraisemblance répond aux attentes de ces derniers. Cependant, cette activité contraire à la loi du pays prend de plus en plus une grande ampleur malgré tous les risques liés à la transaction des produits. Toutes les autorités concernées (ceux du Nigeria et du Niger) ont chacune en ce qui la concerne essayé soit de régulariser la situation, soit d'interdire de façon formelle cette activité qui ne profite apparemment pas à l'économie de deux pays. Mais les efforts restent vains. Il semble que les capacités de contrôle sont inefficaces ou tout simplement soldées par des complots volontairement manigancés avec les agents routiers de contrôle et de répression (cette assertion n'est qu'une hypothèse), mais la remarque est évidente : il existe une défiance à l'égard des autorités politiques face l'interdiction de la fraude qu'on peut sociologiquement qualifier du fait social. Cette activité de vente des hydrocarbures est devenue avec le temps une sorte de norme chez les jeunes et contribue, du coup, au développement des pratiques illicites. L'impact de la fraude est alors sans précédent dans l'économie des deux pays, particulièrement sur celle du Niger dont la fragilité est mondialement constatée (PNUD, 2014). C'est dans cette perspective que cette recherche vise à découvrir à travers une analyse qualitative, les

raisons fondamentales de la persistance par les jeunes à pratiquer, de préférence cette activité, au lieu d'une autre. Il s'agit aussi, à travers cet article, de montrer le niveau d'implication des autorités routières dans le transport de ces produits et d'interroger sur le comportement rationnel de la population face à la pratique d'une activité juridiquement illicite. Dans une approche holistique du phénomène, il est également question de faire ressortir les différents avantages que les jeunes tirent de cette activité bien qu'illicite et faire le lien avec l'économie locale de la région. Pour aboutir à des tels résultats, une série des questions s'imposent. Pourquoi une ruée autour d'une activité pleine de risques ? En quoi la fraude des hydrocarbures constitue-t-elle un défi notoire pour les autorités politiques ? Quel système produit cette fraude et quel est le rôle des agents de contrôle et de répression dans la pratique de cette activité illicite ?

1. Méthodologie

En dehors de la méthode qualitative centrée sur les entretiens individuels et l'observation des faits, la méthodologie a fait aussi recours à la recherche documentaire. Les entretiens individuels sont menés à l'endroit des agents de contrôle et de répression contre la fraude (la douane, la gendarmerie et la police) au niveau des postes situés sur la route principale de transaction des produits pétroliers (route Zinder frontière du Nigéria). Les transporteurs et les vendeurs détaillants de la ville de Zinder ont été également questionnés. Les observateurs témoins qui sont des consommateurs potentiels des carburants fraudés ont répondu aux questions de même type que les vendeurs. S'agissant de l'observation, elle a été utile dans la mesure où elle a permis de comprendre certaines situations relatives à cette transaction. Elle est à l'origine de la rédaction de cet article. En fait, pour dire qu'il a fallu l'observation des faits, puis l'inspiration sur la thématique en question. Quant à la recherche documentaire, elle, contribue à mieux comprendre le phénomène à travers des écrits ayant trait à la même question même si par ailleurs la plupart d'eux relatent la situation de la fraude des hydrocarbures au Niger dans un contexte avant l'implantation de la raffinerie de Zinder. Des focus groups sont également conduits à l'endroit des vendeurs des hydrocarbures (vendeurs détaillants, grossistes, semi-grossistes, transporteurs) sont.

Toutes ces méthodes se complètent car abordant le même le sujet en spécifiant les thématiques selon le type d'enquête. Retenons que pour l'entretien individuel, le mode semi-directif a été privilégié.

2. Présentation du milieu d'étude : repères géographiques et socio-économiques

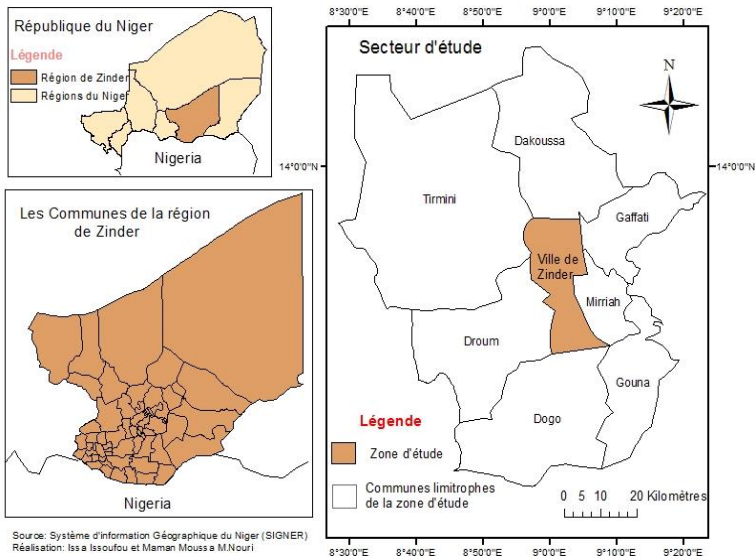
2.1. Repères géographiques du milieu d'étude

La Région de Zinder figure dans les huit (8) régions du Niger. Elle est située sur la bande sud du pays et fait frontière avec le Nigéria. La Région de Zinder fait frontière avec la Région de Diffa à l'Est, au nord par la Région d'Agadez et l'ouest par celle de Maradi. Par ordonnance n°2010-56 du 17 septembre 2010, Zinder occupe désormais le statut de communauté urbaine ou Ville à statut particulier découpée en cinq Communes ou Arrondissements (Zinder I, Zinder II, Zinder III, Zinder IV et Zinder V). L'actuelle Communauté Urbaine de Zinder (CUZ) se trouve à environ 900 km à l'est de Niamey, l'actuelle capitale politique du Niger et à 250 km de Kano située au Nord de la République Fédérale du Nigéria. Zinder a une superficie de 559,66 km² et, est entièrement englobée dans l'espace géographique du département de Mirriah. La CUZ est limitée : au Sud par les communes de Dogo, au Nord par la commune de Dakoussa, à l'Ouest par la commune de Tirmini et à l'Est par celle de Gafati. En somme, les caractéristiques physiques majeures de la Région de Zinder sont entre autres, ces longues collines de sable flanquées de mamelons granitiques de 50 à 60 m de dénivellation, de pente générale ouest-est. Cette situation est encore révélatrice de la diversité du Damagaram et de sa symbiose en même temps, autour d'un palais, gros dispensateur d'aumônes publiques dont le sultan articulé aux princes, aux notables titrés et aux serviteurs, est le centre du système.

Sur le plan administratif, la région est subdivisée en : 10 départements dont 5 anciens : Gouré, Magaria, Kantché, Mirriah, Tanout et 5 nouveaux : Belbédji, Damagaram Takaya, Dungass, Takiéta et Tesker, 50 communes et 5 Arrondissements communaux. Tout comme dans certaines régions de l'Afrique et du Niger, la Région de Zinder conserve le dispositif administratif traditionnel légué au rang d'auxiliaire de l'administration. Ce dispositif est composé d'un Sultanat, trente-trois

cantons, vingt groupements et un village indépendant, des villages, tribus et quartiers. Les institutions coutumières sont représentées par les Chefs qui incarnent ces différents niveaux d'organisation (Chefs de Canton, Chefs de Groupement, Chefs de Villages, Chef de quartier et Chefs de Tribus).

La loi 64-023 du 17 juillet 1964 portant création des circonscriptions administratives et des collectivités territoriales au Niger divise le territoire de la République en départements. Les départements sont divisés en arrondissements et les arrondissements en communes. Cette loi subdivise la Région de Zinder en 55 communes et la Ville de Zinder en cinq arrondissements communaux.



Carte N°1 : présentation de la zone d'étude

2.2. Contexte socio-économique

Pour analyser la situation des activités socioéconomiques, la dégradation généralisée des conditions de vie en milieu rural constitue en soi un facteur répulsif qui pousse la plupart de la population à partir vers les centres urbains. A ce facteur est lié la crise de l'agriculture due à la faiblesse de la pluviométrie qui engendre la sécheresse, s'ajoute aussi l'inadaptation de la formation scolaire au monde de travail et l'échec

scolaire (INS, 2016). Sur le plan social, les mécanismes de solidarité s'affaiblissent chaque jour du fait de la progression de la pauvreté et l'approfondissement de la crise économique.

Les données statistiques collectées par l'INS (2016) montrent que l'agriculture est la principale activité avec 80,2% des actifs occupés. On constate que 6,9% de la population de Zinder exerce indépendamment le commerce tandis que 4,3% se retrouve dans l'élevage, la pêche et la chasse. Les artisans et les ouvriers d'industrie de même que les fonctionnaires de l'État forment une proportion non négligeable. Les autres occupations concentrent relativement de faibles effectifs d'actifs occupés. C'est le cas de 0,1% des cadres supérieurs de la fonction publique de l'État, 0,3% des membres de culte religieux, 0,1% de professions intellectuelles et scientifiques libérales.

Malgré les multiples politiques (LOSEN, PSEF...) de l'éducation, la Région de Zinder reste encore l'une des dernières régions du Niger en matière de scolarisation. La plupart des jeunes abandonnent l'école à partir du collège et s'adonnent à la vie de « *Fadas* » et « *palais* ». L'éducation moderne dans la région et dans la Ville de Zinder ne convainc pas la population de façon unanime. L'analyse statistique dénommée « *Zinder en chiffres* » de 2017 révèle que le taux d'achèvement du cycle scolaire dans la Région de Zinder reste encore faible. Au primaire, il est de 52,0%. Au secondaire, il est respectivement de 12,2% et 2,6% au collège et au lycée. Ces taux démontrent que clairement qu'il reste un grand défi à relever en matière de l'éducation au Niger et particulièrement dans la Région de Zinder.

La situation de l'emploi fait surtout référence au statut de l'actif par rapport à son emploi actuel. Selon toujours la publication de l'INS de 2016, 9 personnes actives occupées sur 10 travaillent de façon indépendante et/ou comme aides-familiaux à Zinder. Les indépendants représentent à eux seuls plus de la moitié de la population active occupée (60,9%). Quant aux aides familiaux, ils représentent 31,5%. Les autres actifs déclarés comme les salariés du public, les employeurs et les salariés du privé, représentent 2,2% des actifs occupés.

En tenant compte de la définition du chômeur selon BIT, celui-ci est toute personne âgée d'au moins 15 ans qui est sans travail, disponible pour travailler et qui recherche du travail au cours de la période de référence précédent l'enquête. À Zinder, le taux de chômage régional

est de 1,9%. Toutefois, le taux de chômage de l'ensemble de la Région de Zinder cache de grandes disparités entre milieux de résidence et le sexe. Ainsi, les hommes (2,0%) sont plus touchés par le chômage que les femmes (1,4%). En considérant le milieu de résidence, ce phénomène est plus important en milieu urbain (5,3%) qu'en milieu rural (1,6%). Toutefois, la faiblesse des taux de chômage ne doit pas cacher les énormes défis en matière d'emploi auxquels la Région de Zinder fait face. En effet, la différence entre ville et campagne tient à l'existence d'activités agricoles qui mobilisent généralement la population rurale. A la campagne, chacun peut disposer d'un petit lopin de terre pour y pratiquer son agriculture ou son élevage. Seulement, la réalité est que de telles activités, pratiquées de manière traditionnelle, ne permettent qu'une faible productivité du travail ; et les biens qui en découlent garantissent à peine leur subsistance aux populations concernées. En ville également, une partie considérable de travailleurs sont de « petits indépendants », avec également une productivité faible. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la fraude des hydrocarbures ou « *ruwa-ruwa* » dans la Ville de Zinder au Niger. Mais à quoi renvoie le concept local « *ruwa-ruwa* » à Zinder ?

3. Clarification autour du concept local « *ruwa-ruwa* » ou fraude des hydrocarbures

Le concept « *ruwa-ruwa* » vient de la langue haoussa, langue dominante du Niger (environ 53%, INS, 2016). « *Ruwa* » tout court signifie « l'eau ». Lorsque le mot est doublé pour former « *ruwa-ruwa* », il désigne, dans son sens propre, l'activité de vente d'eau. Cette activité se pratique au Niger et dans plusieurs pays africains. Au Niger, l'activité rejoint la vente ambulante d'eau considérée comme l'une des activités de basses classes. L'expression a largement envahi le monde hausa au point où le concept aurait remplacé le nom original de l'activité si celui-ci existait. Le concept « *ruwa-ruwa* » est communément introduit dans le langage ordinaire dans les zones où cette activité se pratique de façon abusive comme Maradi, Konni et au Nigéria. « *Ruwa-ruwa* » traduit tout simplement l'activité de la fraude des hydrocarbures.

Selon plusieurs enquêtes, cette activité est ainsi désignée pour masquer le caractère illicite de l'activité. Habituellement, la vente des hydrocarbures fraudés était sévèrement réprimée par les agents de

contrôle notamment la douane, la police et la gendarmerie. La loi qui interdit la fraude au Niger existe, elle est en vigueur, mais compte tenu de la nouvelle dynamique que prend cette activité, les autorités se trouvent dans une situation de dilemme (I. Issa, 2020) de l'application stricte de cette loi sur l'ensemble du pays (cet aspect est abordé dans la partie analyse des résultats). En désignant la fraude des hydrocarbures par « *ruwa-ruwa* », l'acrobatie consiste à échapper au contrôle des agents de répression ainsi qu'à leurs complices « *indicateurs de douane* » localement appelés « *Karan-dumane* » (O. Walther, 2006). Selon un revendeur d'essence, l'expression « *ruwa-ruwa* » est utilisée pour les raisons suivantes : « Si tu ne veux pas que ton secret soit dévoilé tu utilises des expressions codées. En fait, plusieurs noms existent en Hausa dont les sens sont cachés. Les jeunes sont des « as » dans la fabrication des concepts similaires. Pour le cas de « *ruwa-ruwa* » auquel tu fais allusion, c'est l'activité qui se pratique auparavant au domicile malgré le risque qu'elle comporte. Les vendeurs d'essence et de gasoil étaient pourchassés par la douane. Vu la nature de l'activité qui ressemble à la vente d'eau (puisque pratiquement nous utilisons les bidons de même couleur) et le caractère frauduleux nous oblige à masquer le sens. Aujourd'hui que tout le monde connaît le sens et l'activité est devenue sans risque majeur (entretien réalisé le 19 mars 2020 à Zinder) ».

Le sens de « *ruwa-ruwa* » revêt deux (2) natures en l'assimilant à l'activité de vente d'eau. La ressemblance dans la pratique des activités qui consiste à utiliser des bidons de couleur identique (jaune) et l'ingéniosité des fraudeurs à dissimuler une pratique illicite bannie par la loi. Cette appellation est largement popularisée qu'elle est connue de tous comme nom original de l'activité. De ce fait, on appelle « *ruwa-ruwa* » la fraude des hydrocarbures portant principalement sur l'essence, le gasoil et l'huile moteur qui sont les plus couramment mis dans le circuit de business de la commercialisation illicite. Il serait le synonyme de « *Kyayo* » ou « *Boudè* » comme on le nomme dans d'autres pays africains comme le Bénin et le Togo. En français, plusieurs qualificatifs sont attribués au « *ruwa-ruwa* » dont « *essence de contrebande* », « *essence frelatée* » ou « *essence de la rue* ».

Le commerce « *ruwa-ruwa* » est considéré comme une activité informelle ou parallèle. La première plus proche des considérations économiques

et la deuxième renvoie à la reconnaissance et la normativité sociale. Ce commerce ne fait aucun objet de contrôle de qualité par des acteurs du domaine, soit à la source d'approvisionnement ou sur les points de vente. C'est une activité dont les conditions de stockage, de transport, de distribution, d'approvisionnement et de commercialisation se font sans aucun respect des dispositions appropriées en la matière (B. Montcho, 2015). La photo ci-dessus illustre un cas des risques où les vendeurs font face à une cohabitation indésirable.



Photo 1 : cohabitation avec une citerne

Source : prise de vue, ISSA I., Zinder 2019.

Photo 2 : le transport à moto dans la ville

Source : prise de vue, ISSA I., Zinder 2019.

4. Résultats

4.1. Le fondement de la rationalité des jeunes face à la fraude

Il faut rappeler que le Niger et le Nigeria tiennent des relations socioculturelles depuis longtemps. Les populations de part et d'autre se ressemblent et partagent les mêmes idéaux. Sur le plan commercial, à part les pratiques commerciales traditionnelles telles que la vente de cola et bien d'autres, avec l'industrialisation, le Nigeria a des conventions d'échanges de vente des hydrocarbures avec le Niger. En plus de la SONIDEP qui s'approvisionnait du Nigeria, des grands commerçants par la possibilité de la licence vente-libre¹ avait aussi le monopole de vente des produits pétroliers. Cette façon de faire plus ou moins formelle s'est très vite soldée par des complots entre certaines

¹Cette possibilité a été pourtant été abrogée par le décret n°90-146/PRN/MPE du 10 juillet 1990.

autorités douanières et les commerçants en vue de contourner la voie légale qui donne droit aux agents de contrôle routier de prélever les taxes sur les produits pétroliers importés (O. Walther, 2006). Cette logique est contre le code douanier nigérien qui stipule que « *les marchandises qui entrent sur le territoire, ou qui sortent, sont passibles, selon le cas, des droits d'importation ou des droits d'exportation inscrits au tarif des douanes* » (article 4). En partie, la fraude dont on fait cas dans cet article prend l'origine à partir de ce fait. Les commerçants, jadis, formels ont progressivement basculé leurs activités dans l'informel où les droits douaniers ne sont pas versés. Ces comportements se généralisent chez les jeunes à la frontière du Niger et du Nigeria dans les villes comme Konni, Tessaoua, Gaya et particulièrement dans la ville de Zinder. Donc, cette fraude est considérée comme une forme de résistance populaire contre les frontières artificielles et la réglementation douanière imposées par les autorités de l'administration coloniales aux africains (H-M. Abdo, 2008, p. 19). Ce lien de complot populaire entre le Niger et le Nigeria est également exprimé par O-J. Igue, (1992, p. 218) : « la nature de ces frontières, dont la plupart traversent les mêmes groupes socioculturels, était à elle seule un facteur de stimulation des échanges illicites. Les populations vivant à cheval sur les lignes de partage entre les Etats avaient une très forte conscience de leur unité, ce qui les a poussées à s'organiser pour essayer d'échapper aux contraintes de la partition de leur territoire ».

Les jeunes qui exercent cette activité frauduleuse fondent leurs raisons d'abord dans le désœuvrement qu'ils accusent les autorités politiques d'être responsables. Les vendeurs fraudeurs et les observateurs sont unanimes que la pauvreté grandissante de la population de la ville de Zinder, qui a depuis des années jeté les jeunes dans le phénomène de *Fada* et *palais*²a largement contribué à cette activité illicite qui, en toute vraisemblance rime avec leur idéologie d'évoluer dans l'illicéité. Certains enquêtés voient le phénomène sous l'angle économique. La vente frauduleuse des hydrocarbures dans la ville de Zinder, est la première

²Les deux concepts ont la même signification, le premier en langue hausa et le second en français symbolisent la chefferie traditionnelle ou le palais présidentiel où le chef est toujours avec ses subordonnés et incarne le pouvoir. C'est exactement le cas dans cette organisation des jeunes dans la ville de Zinder où les jeunes se considèrent intouchables et se sont organisés en des véritables réseaux des gangs semant de la violence pendant les nuits et rafflent tous dans leurs passages. Les foyers sont plus nombreux dans les quartiers Kara-Kara et Garin Malam du deuxième arrondissement de la ville de Zinder, on en trouve également un peu partout dans les autres quartiers.

activité qui procure de l'argent selon un vendeur « vite fait, bien fait ». Il précise que : « le Ruwa-Ruwa est la seule activité que tu peux entreprendre pour te prendre en charge et aider les autres. Beaucoup des jeunes ont pu réaliser leurs rêves grâce à cette activité. Ils détiennent des véhiculent et des maisons. Je sais que toi-même tu le sais. Le constat est simple, ce qu'il est difficile de parcourir 50 m dans la ville de Zinder sans voir un *stand* de vente frauduleuse des hydrocarbures. Cela est une preuve que cette activité profite à ces jeunes désœuvrés. Au début j'avais commencé le transfert de crédit téléphonique, pendant des années j'avais des difficultés à me prendre en charge. J'avais eu par la suite l'idée de vendre l'essence grâce à l'aide d'un ami qui m'a conseillé de le faire. Je suis satisfait de cette vente d'essence car j'ai pu réaliser mes projets. Et tant que c'est possible de pratiquer cette activité, même si c'est dans nos maisons, nous allons le faire ».

Avec la chute de la valeur du Naira qui crée déjà un prix différentiel en monnaie, les transporteurs des hydrocarbures profitent doublement : ils profitent d'abord en évaluant le CFA en Naira et puis ne payent aucune taxe douanière lors du transport et vendent les produits pétroliers sans délai.

4.2. Le dilemme des autorités ou un laisser-aller ? Une défiance à l'égard des autorités politiques nigériennes

Au début de l'exploitation du pétrole au Niger, les autorités nigériennes avaient manifestement décidé d'interdire la vente frauduleuse des hydrocarbures en provenance du Nigéria sur l'ensemble du pays et particulièrement dans les villes où la fraude est plus flagrante. Cette décision est d'autant plus légale, mais les autorités sont dans un dilemme d'application des dispositions de l'article 10 de la Constitution du Niger qui suggère que « *Tous les Nigériens naissent et demeurent libres et égaux en droits et en devoirs...* ». Pendant que les nigériens de la région de Zinder et de Maradi ou ceux de Gaya ou encore de Konni consomment l'essence à 300 FCA, ceux de Niamey le consomment à la pompe à 540 FCA. Ceux qui le consomment dans l'informel en achètent encore un peu plus cher. Il y en eu plusieurs mesures d'interdiction de vente frauduleuse des hydrocarbures à Zinder, mais les autorités semblent être dans l'impasse. L'enjeu est de taille et s'articule autour des questions suivantes : faudrait-il interdire le commerce illicite des

hydrocarbures aux jeunes de la ville de Zinder déjà frappés par le désœuvrement et le phénomène des *fadas* et *palais*? La vente frauduleuse des hydrocarbures n'est-elle pas une menace aux produits de la raffinerie de Zinder? S'il faut l'interdire, quelles sont les alternatives pour l'insertion socio-économique des jeunes sans activités? Les premières tentatives ont été très vite ripostées par des marches de contestations des vendeurs fraudeurs, mais aussi par la population de la ville habituée à un prix dérisoire de 300 FCA le litre (souvent moins) profitant ainsi de la subvention de l'Etat nigérian. Alors un autre défi qui s'impose à l'égard des autorités politiques est celui qui consiste à poser la question si l'on doit observer une population résister contre la loi. Les jeunes de la ville de Zinder contestent non seulement l'interdiction de la vente frauduleuse des hydrocarbures, mais aussi les pièces réglementant la circulation des engins. Ainsi, des recherches antérieures ont déjà montré que de façon générale, en Afrique, l'une des caractéristiques de la faiblesse des Etats est leur incapacité à faire régner leur autorité sur l'ensemble de leur territoire. Cette incapacité peut résulter soit de l'insuffisance des moyens administratifs de la présence de l'Etat, soit aussi de phénomènes politico-clientélistes ou encore des stratégies de certains acteurs pour soustraire des zones entières de l'autorité de l'Etat (N.Bako Arifari., 2006, p. 16). Ce qui est sûr, les acteurs défient totalement les risques (notamment les incendies) liés au transport et la peur à la poursuite comme le montrent les photos ci-dessous :



Photo 3: un véhicule de transport a pris feu

Source : prise de vue ISSA, I., 2019 à Zinder.



Photo 4: les sapeurs au secours du transporteur

Source : prise de vue ISSA, I., 2019 à Zinder.

Cette scène s'est exactement passée lors de début de notre enquête de terrain où, en tant que chercheur, la curiosité scientifique nous a attiré à comprendre l'efficacité des « nouvelles mesures » d'interdiction de la fraude au Niger et particulièrement dans la Ville de Zinder. Les agents de contrôle et de répression ont durci la surveillance et les transporteurs persistent à importer les hydrocarbures. L'observation des faits donne l'impression que les autorités publiques ont perdu leur pouvoir sur les acteurs au regard des changements sociaux. On assiste à une sorte de *démoralisation* des individus. Mais en se référant aux profils socio-démographiques des acteurs, surtout des vendeurs, on se rend compte que D. Melossi (2001, p. 2) a raison de dire que « les classes sociales défavorisées n'adhèrent pas aux normes conventionnelles, elles ont les leurs propres ». Les logiques des acteurs, des vendeurs tout comme celles des consommateurs sont totalement en contradiction avec la loi. Il est vrai que H. Mendras (1996, p. 50) affirme qu'il n'existe pas de société où la conformité aux règles, aux normes et aux valeurs serait totale. Le cas de la fraude des hydrocarbures au Niger a franchi le statut de clandestin, pour passer avec le temps, des vendeurs informels un peu plus visibles à celui de commerçants parallèles (B. Montcho, 2015). Mais peu importe sa qualification (d'informel ou parallèle), on se retrouve dans une société où les comportements sont non conformes aux lois et normes que les sociologues appellent la déviance. Ainsi, à travers cette analyse, on remarque que quelles que soient les réalisations faites par les fraudeurs, elles sont faites dans un contexte plein de risque.

4.3. La fraude des hydrocarbures comme un fait social et ses caractéristiques contestataires à Zinder

Dans « *Les Règles de la Méthode Sociologique* », Durkheim (1919) énumère au moins trois (3) caractéristiques du fait social parmi lesquels l'extériorité et la coercition. La fraude des hydrocarbures est qualifiable d'extériorité car, elle devient une création de la société. Cette activité illicite à Zinder est également contraignante dans la mesure où elle détermine les comportements, les attitudes de cette société où la pratique de l'activité bénéficie de la reconnaissance et de l'acceptation populaire. La fraude des hydrocarbures devient un « bien collectif » dans le vocabulaire de M. Borlandi et al. (2005, 20). Presque toute la population bénéficie de ses avantages. Dans le même sens, D. Bollier

(2014, p. 27) comme s'il s'adresse exactement à la fraude des hydrocarbures dans la Ville de Zinder, perçoit ces types d'activités en ces termes : « certes, les communs impliquent des ressources physiques et intangibles de toutes sortes. Mais ils consistent, plus exactement, en la combinaison d'une communauté déterminée et d'un ensemble des pratiques, valeurs et normes sociales mises en œuvre pour gérer une ressource. Autrement dit, un commun, c'est : une ressource+une communauté+un ensemble des règles sociales ».

Donc les acteurs perçoivent ou disons négligent le risque qui est pourtant important. De ce fait, l'observation permet de comprendre et de faire les observations suivantes :

La première remarque est celle qui a trait à l'institutionnalisation sociale de la fraude des hydrocarbures. Contrairement aux autres délits pourtant condamnés par la société, la fraude des hydrocarbures semble être acceptée à Zinder. Pourtant, selon les normes sociales et religieuses³, la fraude est un acte non seulement condamnable du point de vue social, mais aussi un péché du point de vue religieux;

La deuxième remarque est liée à la perception des risques liée doublement à la transaction des produits et à leur conservation domestique⁴. Cette observation permet de comprendre que les perceptions des risques sont « obsolètes ». Elles le sont dans la mesure où les transporteurs et les vendeurs se disent choisir « *mourir que de souffrir* ». Parra (2007, 5) parle d'une activité risquée, mais dont le risque est amorti. Les informations issues de la recherche empirique soulignent que les acteurs lient les risques de la pratique de la fraude à « *ajal* » ou la fin de la vie. Autrement dit, Dieu a déjà prévu le début et la fin de la vie de chaque être humain dès la naissance. Avoir peur de la mort suppose nier le destin qui est incontournable puisqu'il relève de la volonté divine. Le raisonnement se fonde sur l'idée selon laquelle la mort représente le dernier degré du risque et que celle-ci trouve l'homme n'importe où et dans n'importe quelle circonstance dès que la

³Malheur aux fraudeurs; qui, lorsqu'ils font mesurer pour eux-mêmes exigent la pleine mesure; et qui lorsqu'eux-mêmes mesurent ou pèsent pour les autres, [leur] causent perte. [...] » (Coran LXXXIII, 1-3). La Bible aussi n'est pas en reste : « La balance fausse est en abomination à l'Éternel; mais le poids juste lui est agréable. [...] Une fortune acquise grâce à des paroles frauduleuses : illusion fugace de gens qui cherchent la mort ! » (Proverbes 11.1, 21.6).

⁴ Les conservations domestiques sont des stockages qui se font généralement dans les maisons malgré tous les risques que cela comporte.

fin de la vie d'une personne souffle. Cette logique des acteurs suppose un véritable défi à l'égard des autorités qui luttent contre la fraude des hydrocarbures au Niger. La situation de pauvreté, de la précarité de la vie et de la souffrance font penser aux fraudeurs de « *mourir que de souffrir* ». A la question de savoir si les risques liés à la transaction des hydrocarbures sont perçus ou pas, un vendeur de la Ville de Zinder ne répond : « dans tous les cas, même si tu abandonnes la vente d'essence à cause des risques, tu finiras par mourir. Tu vas mourir de faim, puis que tu ne gagneras rien. Donc, je crois que vaut mieux mourir que de souffrir car on ne peut pas échapper à la mort. Personne ne dépassera la ligne que Dieu lui a tracée. Dans n'importe quelle situation, quand la fin de ta vie sonne, tu mourras. Pour cette raison alors pourquoi avoir peur de la mort ? Cette vente d'essence est la seule activité qu'on peut entreprendre en tant que simple citoyen pour survivre ».

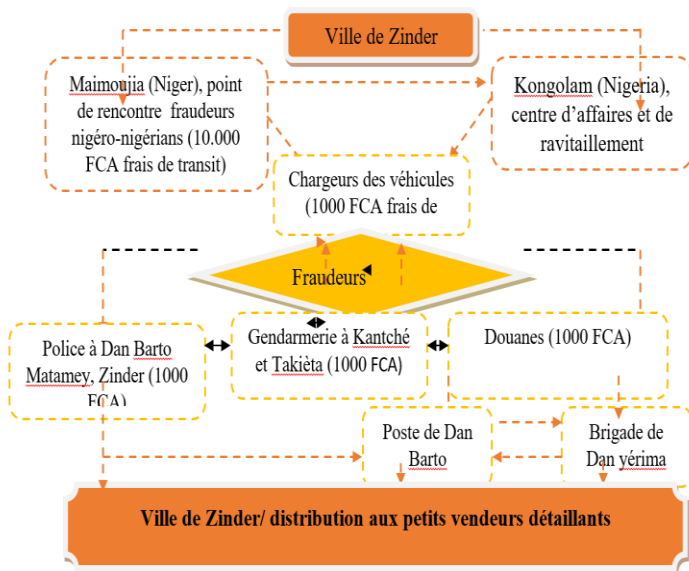
La troisième remarque permet de desceller l'influence de la fraude sur le fonctionnement des services publics. Dans le système fonctionnel, il existe un dysfonctionnement pour parler comme Merton (cité par J-P. Duran & R. Weil, 2012). Les services de l'État censés réprimer la pratique illicite sont défiés d'où la nécessité de méditer si la fraude des hydrocarbures est-elle alors officielle ou légale. Cette question elle-même est difficile à être répondue car la position de l'État laisse croire que pendant un certain moment la réponse est affirmative. Mais à partir du mois de juillet 2018, l'État nigérien, sur toute l'étendue du territoire national, réactualise la loi et empêche, de nouveau, l'importation des hydrocarbures. Au contraire, les pressions exercées sur les acteurs ne font qu'augmenter l'engouement surtout pour l'importation des produits car l'activité de commercialisation à l'intérieur du pays n'est pas interdite.

4.4. Stratégies de la fraude et son système de production

Les stratégies et le système de production de la fraude sont intimement liés. Ils sont situés principalement au niveau du mécanisme du transport, de la corruption et de la vente des produits fraudés. Le système de production de la fraude des hydrocarbures intègre des acteurs homogènes, du transport des hydrocarbures jusqu'à la vente aux petits commerçants détaillants de la ville de Zinder. Il existe des acteurs nigériens et nigériens qui constituent une chaîne de réseau à plusieurs

niveaux. Pendant le temps où la fraude des hydrocarbures était réprimée, le système n'était pas bien découvert ou disons officiel. Quant aux différents niveaux de corruption, la valeur dépend des postes de contrôle selon la nature des agents (douane, gendarmerie, police). La valeur de la somme de corruption ajoutée à celle liée à la transaction des hydrocarbures à la frontière, détermine les tracasseries d'un chargement de véhicule jusqu'à la ville de Zinder. Les charges liées peuvent être différentes selon le professionnalisme du fraudeur (connaissance de la route, relations avec les complices agents de répression, fraudeurs du Nigeria, l'art de convaincre...). Dans tous les cas, une somme variable ou son équivalent est exigée au passage de chaque poste de contrôle (de l'argent, marchandises, bidon d'essence). De façon générale, le système de production de la fraude y compris les tracasseries et la corruption aux différents niveaux peut être schématisé de la façon suivante :

Figure N°1 : schéma conceptuel du système de processus de la fraude des hydrocarbures dans la ville de Zinder.



Source : données du terrain, Avril 2020.

Le schéma ci-haut montre le circuit d'approvisionnement en hydrocarbures de la source au Nigéria jusqu'à la Ville de Zinder. Il décrit les points des postes de contrôle et les acteurs impliqués présentés dans le réseau visible. D'après l'enquête, les produits viennent du Nigéria et transitent par la voie terrestre de Kongolam (Nigéria) en passant par Dan Barto, Dan Yérima, Matamey, Kantché, Takiéta et Zinder sur le territoire nigérien. Ce qui veut dire que les fournisseurs sont basés au Nigéria et interviennent dans le circuit ou réseau et que les acheteurs-vendeurs se déplacent vers eux. Sur le chemin de transaction ces acheteurs-vendeurs payent au niveau de chaque poste des frais sans être inquiétés par les agents de contrôle et de répression.

4.5. Les pratiques de contreventions par les agents du contrôle et de répression

Depuis la privatisation des secteurs publics nigériens (exemple de magasin sous douane de Niamey privatisé récemment en 2016 etc.), on assiste de plus en plus à une implication de près ou de loin des agents des douanes et de force publique dans la corruption routière. Ces dernières années la corruption semble être « en grand camp » ou pratiquement « à ciel ouvert ». Il est désormais officiel que pour transporter de façon frauduleuse les hydrocarbures du Nigéria vers le Niger, la règle est simple : être capable de payer les différentes sommes d'argent à différents niveaux résumés dans l'organigramme ci-haut. Selon les données de l'enquête, les relations d'alliance tissées entre les agents des douanes, ceux de la gendarmerie et de la police, contribuent non seulement à la pérennisation de la corruption, mais aussi à sa protection. Ils ont ensemble développé la méthode d'esquive et d'arrangement. Le premier consiste à contourner les voies détournées pour acheminer les produits et la deuxième se rapporte à une négociation entre marchands et les agents chargés de la surveillance du territoire (O. Walther, 2006). La corruption dans le transport des hydrocarbures par les jeunes de la ville de Zinder semble être entretenue à travers ce réseau. A la question de savoir comment les fraudeurs s'y prennent lorsque la mission nationale des agents des douanes est sur le terrain, un jeune fraudeur répond : « nous sommes tout à fait informés de leurs mouvements, les forces de répression nous appellent à la veille pour nous avertir de leur arrivée, c'est pourquoi

l'essence devient un peu cher pendant leur séjour de 2 à 3 jours. Il n'y a aucune inquiétude par rapport à leur mission ». Cela rejoint justement la remarque de cet auteur nigérien sur le même phénomène de la fraude qui dit que : « en Afrique de l'Ouest, la douane, la gendarmerie et la police apparaissent toutes comme les sites de la corruption institutionnalisée, banalisée et à grande visibilité (« corruption à ciel ouvert »), dont une des manifestations est la généralisation du rançonnement sur les routes. Par ailleurs, en termes de volume de ressources financières en jeu, la douane arrive en tête, loin devant les marchés publics et les services des impôts (...). Au Niger et au Sénégal, le douanier est perçu comme étant, après la mort, un candidat tout désigné pour l'enfer, tant il symbolise la corruption » (N. Bako Arifari (2006, p. 4)

L'hypothèse probable que cet article pose à ce niveau est celui de savoir si le système de corruption développé relève du fonctionnement du service ou de son contraire. Les informations sont à ce niveau, assez complexes. Les agents se disent souvent embobinés dans un système où ils ne sont que des agents au lieu d'être des acteurs⁵. Autrement dit, ils suivent au lieu que cela soit l'opposé. Ils ont de ce fait confronté à deux défis majeurs : celui qui consiste à faire fonctionner le système et le respect de la hiérarchie. Un agent de douane témoigne que « *souvent l'ordre de laisser-passer vient d'en haut, comment va-t-on faire ? De l'autre côté, nous avons l'obligation de mettre l'Etat dans ses droits.* » On remarque alors que les pratiques, les mécanismes et les logiques de la fraude au Niger et particulièrement dans les transports des hydrocarbures vers la ville de Zinder sont institutionnalisés et structurés. Il existe apparemment un accord occulte entre les agents des douanes, de la gendarmerie et de la police comme si on est dans la logique d'une fraude presque parfaite (K. Black William., 2005). Aussi, le « *karan duman* », sont des agents intermédiaires de la fraude. Ils servent souvent le rôle d'intermédiaires entre les fraudeurs et les agents des douanes. Ils sont des intermédiaires et en même temps des dénonciateurs. Ils ont par conséquent développé des préjugés à l'égard de la population qui les considère comme des traitres.

⁵ Voir à ce niveau *la Logique du Social* de Raymond Boudon où l'explication entre agent social et acteur social est distinctive.

4.6. Impact de la fraude et les comportements illicites dans la dynamique de l'économie locale et nationale

La ville de Zinder avec ses corollaires de contestations de la jeunesse, le développement des pratiques illicites ne font qu'aggraver les comportements des jeunes dans l'illégalité. On se demande déjà si la marche anti-charlie du 15 janvier 2015 est un fait du hasard que celle-ci débute à Zinder avec des conséquences jusqu'ici inégalables. Zinder est une ville connue par ses contestations surtout en matière de conformité avec la loi du pays. L'impact est sans précédent du point de vue social, il est aussi incalculable du point de vue économique pour la région de Zinder, l'une des régions les plus pauvres du Niger. On constate, cependant, que la population de Zinder, par leur représentation sociale, finit par faire de la fraude des hydrocarbures une véritable éthique entrepreneuriale. On sait que de par la longueur de la frontière, les échanges entre le Niger et le Nigeria sont toujours difficiles à évaluer, ce qui favorise du coup le développement de l'informel. Ces comportements illicites ont tendance à prôner la généralisation de la résistance contre la loi qui risque de devenir la norme à long terme. Il serait difficile par exemple d'interdire cette frauduleuse activité des hydrocarbures. Cette fraude a également impacté sur les familles de la ville de Zinder et de la région en général. Evidemment, les risques dans le transport des hydrocarbures ont causé beaucoup des accidents suite à des vitesses accélérées dans le sens de maximisation des transactions par les fraudeurs. Les jeunes fraudeurs effectuent le transit des hydrocarbures dans une allure de concurrence qui consiste à faire plus de tours à la frontière du Nigeria pour plus en tirer profit.

Un autre désavantage économique est relatif au moyen de transport. Les véhicules de marque « Opel » dans leur majorité sont sans dédouanement et circulent avec les plaques d'immatriculation du pays voisin (le Nigeria). De la même façon que les hydrocarbures sont fraudés, les plaques immatriculées sont vendues dans le marché informel. Au nom de la libre circulation des pays membres de la Commission Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les fraudeurs profitent pour s'enrichir individuellement et appauvrissent leurs Etats respectifs. Et pourtant les règles et les institutions de la CEDEAO pourraient être exploitées pour bannir cette

mascarade, notamment celles qui appuient le libre-échange. Le coup est par contre de taille pour la région de Zinder et pour le pays en général, pays classé presque toujours au bas de l'échelle mondiale.

5. Discussions

Le débat qui s'instaure à ce niveau s'articule autour de la problématique de l'insertion socioéconomique des jeunes de la ville de Zinder et l'aspect juridiquement illicite qui caractérise la fraude des hydrocarbures dans le contexte nigérien comme si N. Bako Arifari (2006, p.4) est pourvoyeur en parlant de la fraude « *à ciel ouvert* ». La question centrale à ce sujet est le dilemme qui règne entre l'abolition de cette activité et la préservation de la stabilité sociale qui pourrait être, selon les indicateurs perceptibles, (contestations à des marches violentes, phénomène de *Fada* et *Palais*, vol etc.) compromise. Les autorités et les intellectuels, particulièrement les chercheurs sont préoccupés par la situation des jeunes qui évoluent dans l'illégalité. Cette controverse selon plusieurs recherches notamment sociologiques et psychologiques, pourrait dans la logique de la socialisation des enfants, créer des croyances fortes difficilement extirpables des comportements normaux. Dans une autre mesure, ces comportements ont progressivement atteint le niveau des agents de répression dans toute la chaîne de commandement car les données de cette recherche montrent que les agents sur le terrain se trouvent de fois dans une double impasse entre obéir à l'ordre hiérarchique et faire fonctionner le service dont ils ont la charge de gérer. Cette véracité est également soulevée par O. Walther (2006, p.10) qui qualifie cette fraude de « *presque parfaite* ». Mais les agents sont aussi influencés par la logique anormale et illicite formant ainsi un réseau impénétrable. La fraude des hydrocarbures est une pathologie sociale dans la perspective de E. Durkheim (1999, p.101), donc, constitue un obstacle au développement non seulement pour la région de Zinder, mais aussi au pays tout entier car les échanges dans le domaine des hydrocarbures, entre le Niger et le Nigéria, sont inestimables. Une remarque qui confirme celle de O-J. Igué (1992, p.218) qui impute les responsabilités aux ressemblances sociolinguistiques et la nature des frontières qui sont poreuses. De façon formelle il en est ainsi, mais comme le médite le titre de cet article, est-ce cette vente fraude des

hydrocarbures chez les jeunes de la ville de Zinder un obstacle au développement ? Le chercheur scientifique peut se trouver une analyse mitigée. Les préoccupations de la jeunesse de Zinder se résument essentiellement à la pauvreté et au désœuvrement souvent hérités des parents sous forme de la reproduction sociale (P. Bourdieu, J-C. Passeron, 1970). Compte tenu des risques des tensions sociales, alors la légitimité de condamner la vente frauduleuse des hydrocarbures se heurte à ce que les juristes appellent « la jurisprudence ». L'illégalité est, au fait, réfutable de même que l'illicéité, cependant, dans une certaine mesure, elles peuvent être « sous entendues ». C'est dans ce sens Montcho (2015, p.248) parle de la fraude des hydrocarbures comme une solution à la disqualification sociale. Son argument tient du fait que cette activité assure, quoi qu'on dise, la survie et à maintenir les gens à Zinder. Cependant, inscrivant sa logique dans la sociologie de débrouille, cet auteur considère la fraude comme une activité normale puisqu'elle bénéficie de la caution sociale. Par contre, I. Issa (2020, p.202) abordant la même thématique, analyse la fraude des hydrocarbures comme une activité illicite au sens de la loi. Mais il parvient à une conclusion presque similaire que la fraude des hydrocarbures revêt une ambivalence entre le développement personnel de l'économie des ménages et les grosses pertes que celle-ci engendre pour le pays. Mais la situation se complique chaque jour car les fraudeurs s'adaptent à l'évolution de la société (O. Gallet, 2014, p. 7) à travers ce que Ferrié (2015, p. 101) appelle la « *falsification des préférences* ». Dans tous les cas, les situations d'insécurité dans les pays voisins et même dans une région voisine (Diffa), n'ont pas pu atteindre les jeunes de la région de Zinder de façon inquiétante. Certes la vente frauduleuse des hydrocarbures n'est pas le remède, mais compte tenu du nombre incalculable des jeunes embrassant l'activité, elle est un facteur déterminant. Le débat peut aussi s'ouvrir : est-ce que les conditions de création d'une telle situation sont-elles un fait du hasard ?

Conclusion

Le développement économique et social du Niger dépend presque essentiellement des forces d'attraction motivées par la suprématie commerciale nigériane. Le commerce frontalier dans le domaine des

hydrocarbures fraudés implique une forme d'intégration informelle entre le Niger et le Nigeria basé sur les opportunités économiques que le Niger doit exploiter de manière formelle afin de booster son économie. Cet article a tenté d'apporter un éclairage sur les préoccupations qui sous entendent en réalité toute la problématique entre les deux pays. Les résistances populaires constituent en un point douter l'un des obstacles de la structuration des échanges, mais aussi, la complicité interne de part et d'autre de la frontière entre les fraudeurs et les agents de répression, demeure inquiétante. L'essentiel consiste à intégrer la jeunesse dans le circuit afin de leur assurer une insertion socioéconomique et professionnelle garantie pour leur épanouissement, gage d'un développement durable pour le pays. Cependant, des réflexions toutes particulières doivent être entreprises à l'endroit de la population de Zinder afin qu'elle comprenne que se conformer aux lois, est synonyme du développement.

Références bibliographiques

Abdo M Hassan (2008), *Les échanges frontières : l'influence asymétrique du Nigeria sur le Niger*, acte du colloque intégration des marchés et sécurité alimentaire dans les pays en développement, 3 – 4 novembre 2008, CERDI – Université d'Auvergne, available at <http://cerdi.org/Colloque/IMSA2008>.

Bako Arifari Nassirou (2006), *La Corruption dans les transports et la douane au Bénin, au Niger et Sénégal*, Niamey, LASDEL, 38 pages.

Bollier David (2014), *La renaissance des communs pour une société de coopération et de partage*, Paris, Editions Charles Léopold Mayer, 240 pages.

Borlandi Massimo, BOUDON Raymond, CHERKAOUI Mohamed & VALADE Bernard (2005), *Dictionnaire de la pensée sociologique*, Paris, PUF, 770 pages.

Boudon Raymond (1979) *La Logique du Social*, Paris, PUF, 275 pages.

BOURDIEU Pierre. & PASSERON Jean Claude (1970), *La reproduction*, Paris : Ed. de Minuit, 284 pages.

Brock William & BOUTIN Marc André (2012). *La fraude : histoire, enjeux, outils et défis*. Davies, docplayer.fr/2830166-La-fraude-histoire-enjeux-outils-defis-william-brock-ad-e-àrc-boutin.html.

- Duran Jean-Pierre & WEIL Robert** (2012), *Sociologie Contemporaine*, Paris : Dupli-print, 644 pages.
- Durkheim Emile** (1999), *Les règles de la Méthode Sociologique* (10^e édition) Paris : PUF, 149 pages.
- Equifax.** (2014). *Les facettes de la fraude : une approche multidimensionnelle en matière de prévention de la fraude*. Canada. Consulté à l'adresse www.equifax.ca/reducefraud.
- Igue John** (1992), *Le Nigéria et ses périphéries*, in Nigéria, un pouvoir en puissance, Bach D., Egg J. et Philippe J., Paris, Kartala, pp. 218-239.
- INS** (2016), *Projection démographique du Niger Horizon 2012-2035*, Rapport Final, Niamey, Niger, 115 pages.
- Issa Issoufou** (2020), *La fraude des hydrocarbures dans la ville de Zinder au Niger*, these de doctorat, Université de Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso, 256 pages.
- Loi n° 61-17** du 31 mai 1961, déterminant le Régime douanier de la République du Niger, modifications subséquentes et textes réglementaires d'application (mise à jour Juillet 2000), 5 pages.
- Melossi Dario.** (2001). *Le crime de la modernité, sanctions, crime et migration en Italie (1863 1997)*, Sociologie et sociétés, 33(1), <http://www.erudit.org/revue/socsoc/2001/v33/n1/001494a.r.pdf>
- MendraS Henri** (1996), *Eléments de Sociologie*. Paris : Armand Colin, 256 pages.
- Montcho Bruno.** (2015). *Commercialisation de l'essence Kpayo à Cotonou : Déviance ou débrouille*. Thèse de Doctorat Université D'ABOMEY-CALAVI (UAC), Cotonou, 349 pages.
- Niger** (2010), Constitution de la 7^{ème} République Niamey, 18 pages.
- Walther Olivier** (2006), *Affaires de patrons, usages de la frontière. Géographie des réseaux marchands entre Niger, Benin et Nigeria. Géographie*. Université de Rouen ; Université de Lausanne, Français, 434 pages.
- William K. black** (2005), *Une Fraude presque Parfaite*, University of Texas Press, 484 pages